

HABILITATION ELECTRIQUE

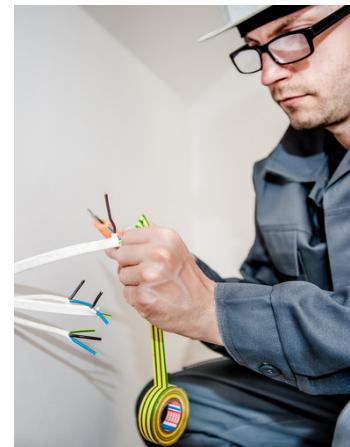
Dernière version : 07/01/2022



Objectifs

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements Basse Tension (BT).
- Appliquer les consignes de sécurité Basse Tension (BT) liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques.

Habilitation électrique



Public visé

Personnel électricien appelé à intervenir sur des ouvrages électriques dans différentes typologies de bâtiments et de chantiers (ERP, sites industriels ou tertiaires...).



Pré-requis

Compréhension écrite et orale de la langue française. Avoir une formation, une connaissance et une expérience appropriées en électricité adaptées aux opérations qui lui sont confiées.



Lieu

Au KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.



Durée

14 heures



Effectif

8 stagiaires max



Tarif

300€ en individuel

Tarif de groupe nous contacter



Modalités et délais d'accès

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.



Responsable

Responsable administrative et pédagogique : Fred Brogliolo



Contact

Tél : 04.66.84.85.80

Mail : contact@creaformations.fr

Site web : www.creaformations.fr



Dates des formations

Consultez notre calendrier de formation sur notre site web www.creaformations.fr



Méthodes utilisées

- **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques et pratiques / Echange thématique des expériences, des pratiques et des représentations des participants visant à mettre à jour les synergies et à nourrir des réflexions consensuelles.
- **Moyens et outils utilisés** : Vidéo projecteur + PC + films / Salle dédiée aux habilitations électriques avec des panneaux pédagogiques et l'outillage nécessaire/ Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage.
- **Moyens humains** : Formateur consultant en Sécurité Electrique.



Modalités d'évaluation des acquis

- **Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogique**

Une évaluation théorique et pratique sera menée en fin de formation afin de valider les acquis des stagiaires, selon les critères de la norme NFC 18-510 : Evaluation théorique (QCM) + Evaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences demandées en fonction des opérations confiées décrite sur la norme NFC 18-510.

- **Evaluation de l'action de formation**

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.



Sanction visé

A l'issus de la formation une attestation de stage est remis au participant. Un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée et un formulaire d'habilitation sont envoyés à l'employeur.



Accessibilité

Si vous avez des interrogations, des demandes ou des besoins spécifiques liés à l'accessibilité de nos formations, contactez Fred, notre référent handicap 0466848580.



Taux de réussite

2020 : 100%

2021 : 100%

2022 : 100%



Taux de satisfaction de nos formations

Sur les habilitation électricien

Satisfaction client : 97.2%

Qualité de la formation : 98.3%

Satisfaction sur l'animation : 98.9%

PROGRAMME HABILITATION ELECTRIQUE B1 B1V B2 B2V RECYCLAGE**Accueil**

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation
- Tour de table

Tronc Commun N°2

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Citer les noms et les limites des différents domaines de tensions et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes d'une habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Evaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention.
- Assurer la surveillance électrique des opérations.
- Décrire la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, mise hors de portée) et la vérification d'absence de tension.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle.
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.

Module B1 B1V B2 B2V

- Caractériser les travaux et connaître leurs limites : hors tension, avec ou sans voisinage, en présence de tension, sous tension.
- Connaître le rôle du chargé d'exploitation électrique et du chargé de consignation, respecter leurs instructions et échanger les informations.
- Connaître les limites associées aux symboles d'habilitation.
- Appliquer les mesures de prévention lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction.
- Utiliser les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Appliquer les instructions de sécurité pour essais (pour attribut "Essais").